



sautron

Informations de la Ville

magazine #235

avril
mai
juin
2023



DOSSIER

12

**PATRIMOINE BÂTI
ET NATUREL :
1^{ères} richesses de la ville**

sommaire



DOSSIER :
PATRIMOINE BÂTI
ET NATUREL :
1^{ères} richesses
de la ville

12

INFOS MUNICIPALES

4

Vive les jeux en extérieur !

Titres d'identité : rappel de la
procédure de prise de rendez-vous

La zone bleue s'étend

Communication, votre avis
nous intéresse

Et pourquoi pas un tiers-lieu ?

La Ville engagée dans la lutte contre
les sangliers

NANTES MÉTROPOLE

9

Un nouveau parking paysager
en cœur de ville !

ENFANCE JEUNESSE

10

Le Conseil Municipal
des Enfants en action

Assistante maternelle, une alternative
aux modes de garde en collectif

DÉVELOPPEMENT DURABLE

17

Opération « Mon Potager partagé »

L'Éco-Sautronnais,
j'agis malin

SOLIDARITÉ

19

Mon COPILOTE vous guide
en transports en commun

Via Trajectoire

VIE ÉCONOMIQUE

20

Bienvenue à eux !

Jeune entrepreneur ?
Prenez de l'élan

VIE SPORTIVE

22

Les enfants chaussent leurs baskets
pour Terre de Jeux

CULTURE

23

Et la médiathèque va s'appeler...

VIE DES ASSOS

24

Une portraitiste aux doigts en or

Une pluie de médailles

Des bouchons et beaucoup d'amour

Salon de l'habitat 2^{ème} édition

TRIBUNE POLITIQUE

26

ÉTAT-CIVIL/ MÉMENTO

27

Bulletin trimestriel d'information municipale n°235 Avril 2023

Directrice de la publication : Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron

Rédactrice en chef : Alexandra SCAVENNEC

Textes et photos (sauf mentions contraires) :
Alexandra SCAVENNEC et Mannaïg LALANDE

Composition et impression : La Contemporaine

Tirage : 4 400 exemplaires

Dépôt légal : À parution

N° ISSN : 1268-4562

LA CONTEMPORAINE

Imprimerie

Labellisée IMPRIM'VERT

Certifiée PEFC

STE-LUCE/LOIRE

02 51 13 50 50



Marie-Cécile GESSANT

Maire de Sautron
mariececile.gessant@sautron.fr



Telle une hirondelle, ce Sautron Magazine annonce le printemps. Le jour gagne sur la nuit, la douceur revient, la nature s'éveille et la ville s'anime pour répondre à vos envies de sorties, de rencontres.

La période hivernale aura été propice à la réflexion de différents groupes de travail dont vous découvrirez très concrètement les productions dans ces pages.

Le projet de guide éco-citoyen annoncé dans le S2D 2030 (action 15) s'est concrétisé au cœur même de ce magazine, dans une page dédiée à l'identité graphique bien marquée. À l'heure où l'urgence climatique et la crise économique nous incitent à la plus grande sobriété, cette page, que vous retrouverez dans chaque magazine sur une thématique différente, vous proposera des astuces pour consommer « malin ». Bien sûr, les propositions ne sont pas exhaustives, et vous pouvez, vous aussi, partager vos propres astuces via nos réseaux sociaux.

Un sujet qui n'est pas nouveau : le stationnement. Je suis régulièrement interpellée. À Sautron, nos zones bleues sont de 1h30, une durée significative permettant au plus grand nombre de faire ses courses dans les commerces. Les commerçants ont besoin de ces places pour faciliter les accès à leurs commerces. Les seniors également pour accroître leur mobilité. Malheureusement, certaines personnes, disposant pourtant d'un espace de stationnement privé, continuent à occuper des places en zone bleue. Dans un souci d'intérêt général, je les invite à se garer dans leur parking. Pour rappel, nous disposons d'un parking illimité à quelques minutes à pied seulement de la rue de Bretagne, le parking du Muguet très peu fréquenté.

« Essayer de créer ensemble et pour les habitants d'aujourd'hui et de demain les conditions d'une vie heureuse »



Concernant notre cadre de vie, la Métropole vient de lancer un 4^{ème} Grand Débat : « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain ». Il s'agit d'essayer de créer ensemble et pour les habitants d'aujourd'hui et de demain les conditions d'une vie heureuse, apaisée, active, respectueuse des enjeux environnementaux. Nous devons impérativement favoriser les conditions du changement pour qu'un nouveau mode de vie adapté aux enjeux et contraintes qui s'imposent à nous puissent se développer, de façon harmonieuse. Nous

devons à nos habitants actuels et futurs de réfléchir sérieusement à ce qui fera leur bonheur demain. Ce grand débat interrogera donc nos modes de vie, d'habiter, nos usages de la ville, nos façons de nous déplacer, de faire société... Une multitude de sujets qui contribuent à l'épanouissement de chacun. Je vous encourage donc vivement à prendre toute votre place dans ce débat en apportant vos contributions.

Enfin, sur un sujet qui reste malheureusement d'actualité, le harcèlement, la Ville de Sautron organise une conférence le 4 avril, qui a pour thème « Apprendre à mettre fin au harcèlement scolaire ». Ce phénomène souvent peu exprimé par les victimes existe assez largement à des degrés divers, les données statistiques précisant, qu'en France, environ 10% des enfants y sont confrontés. Il est de notre devoir d'y travailler collectivement, en dépassant le seul cadre scolaire. L'intervenante proposera notamment des outils pour aider les enfants harcelés. Ce sujet sera largement abordé dans le cadre du Projet Éducatif Territorial.

Au plaisir de vous rencontrer au gré des animations proposées.

VIVE LES JEUX EN EXTÉRIEUR !

SOUCIEUSE DE METTRE À DISPOSITION DE TOUS LES SAUTRONNAIS « DES ÉQUIPEMENTS PERMETTANT DES ACTIVITÉS ÉPANOUISSANTES » (ACTION 3 DU S2D 2030), LA VILLE A CHOISI D'INSTALLER DEUX JEUX EXTÉRIEURS EN LIBRE ACCÈS, DANS DES LIEUX FRÉQUENTÉS PAR PETITS ET GRANDS.

L'aire de loisirs du Ludo'Sport a conquis tous les Sautronnais, avec ses cinq espaces d'activités complémentaires, un terrain multisports, une aire de fitness, un street workout, une aire de jeux pour les enfants et une piste d'athlétisme sans oublier une table de ping-pong. Cette polyvalence est complétée depuis quelques semaines par l'installation d'un babyfoot extérieur.

Adapté aux petits comme aux grands, le babyfoot est le jeu par excellence qui permet de rassembler toutes les générations autour d'une activité ludique.

FOU, CAVALIER, REINE, VOUS ÊTES PRÊTS ?

Qui a dit que les échecs étaient un loisir uniquement d'intérieur ? Spécialement pensée pour être utilisée en extérieur, une table d'échecs a pris place dans l'espace vert situé rue de la Forêt, face à la Mairie. Très ludique, cette table est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et offre la possibilité de jouer en plein air.

Pour profiter pleinement de ces équipements, pensez à venir avec votre matériel (balles, raquettes, pièces de jeu) !



TITRES D'IDENTITÉ : RAPPEL DE LA PROCÉDURE DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LES TITRES D'IDENTITÉ SUSCITE DES TENSIONS, LE SERVICE « POPULATION » DE LA VILLE RAPPELLE LA PROCÉDURE À SUIVRE.

Depuis la pandémie, les délais de rendez-vous pour renouveler passeports et cartes d'identité ne cessent de croître. Seulement 44 villes de Loire-Atlantique sont habilitées à délivrer des titres d'identité, le nombre de demandes de rendez-vous est largement supérieur au nombre de places ouvertes.

Pour faire face à cette demande exceptionnelle, le service « Population » est mobilisé et tient à rappeler à tous les usagers que la prise de rendez-vous pour les titres

d'identité se fait exclusivement sur internet (sautron.fr, rubrique « Carte d'Identité & Passeport - Prendre RV »). Aucun rendez-vous n'est pris par téléphone.

Pour obtenir un rendez-vous, il faut savoir que le calendrier s'ouvre sur deux mois glissants. Vous devez vous connecter uniquement aux jours et horaires des rendez-vous, soit les lundis et jeudis après-midis et les mardis, vendredis et samedis matins. Par exemple, à la date du 16/03, le prochain

créneau s'ouvre au 60^{ème} jour suivant, autrement dit le 15/05, et ainsi de suite.

Si aucun créneau n'apparaît, cela signifie que le planning est complet sur les deux mois à venir. Il est inutile d'appeler le service.

Les personnes en difficulté avec l'informatique peuvent se tourner vers les espaces « France Services » d'Orvault ou de Saint-Herblain où des conseillers leur apporteront l'aide nécessaire pour réaliser leurs démarches en ligne.

LA ZONE BLEUE S'ÉTEND

POUR VOS COURSES DU QUOTIDIEN, IL EXISTE PRÈS DE 500 PLACES DE STATIONNEMENT PUBLIC, EN PLEIN CENTRE-VILLE DONT 189 EN ZONE BLEUE À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DES COMMERCES.

Situées rue de Bretagne principalement et dans quelques rues adjacentes, ces places de stationnement sont à 5 minutes maximum de marche de vos commerces, et elles sont gratuites.

Ces zones bleues permettent de favoriser la rotation des véhicules et ainsi de faciliter l'accès aux commerces de proximité et la mobilité des Seniors. La Ville a étendu la zone bleue à un nouveau secteur : le parking situé rue de la Rivière, à l'angle de la rue de Bretagne, soit 13 places de plus.

QUE SIGNIFIE « ZONE BLEUE » ?

À Sautron, la zone bleue permet de stationner gratuitement, pour une durée d'1h30 maximum, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h, à condition de mettre un disque bleu européen qui indique votre heure d'arrivée.

Stationner sans disque bleu, ou avec un disque mal placé, ou encore dépasser la durée maximale autorisée, peut entraîner une contravention d'un montant de 35 €.

Les personnes en possession d'une carte de stationnement handicapé ne sont pas concernées par l'apposition du disque bleu.



Rappel des zones de stationnement bleue à ce jour

- Rue de Bretagne : 84 places
- Parking de la Bastille : 14 places
- Parking de la Gendarmerie Place François BAUDRY : 36 places
- Allée du Capitaine GRANT: 24 places
- Rue du Cens : 11 places
- Parking devant La Poste : 7 places
- NOUVEAU :
Parking de la rue de la Rivière : 13 places

À ces places, viennent s'ajouter de nombreux parkings et places en zone blanche (gratuits et illimités), notamment le parking du Muguet rue du Muguet (environ 30 places), très peu utilisé et à trois minutes à pied du centre-ville.

Retrouvez l'ensemble des parkings sur sautron.fr et sur l'application IMAGINA/Ville de Sautron.

SOBRE ET ÉCONOMIQUE : COVOITUREZ

BON POUR L'AIR QUE VOUS RESPIREZ ET LE PORTE-MONNAIE, LE COVOITURAGE EST UNE SOLUTION PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE POUR OPTIMISER L'USAGE DE LA VOITURE.

Pour des trajets à fréquence régulière ou quotidienne, notamment les déplacements domicile-travail, domicile-étude, ou même lors des trajets ponctuels, un covoiturage peut s'organiser de manière informelle avec son voisin. Sur la métropole nantaise, des outils mettent en relation les covoitureurs, comme Covoit'Tan que vous pouvez utiliser dans la métropole pour un voyage en voiture pour le prix d'un ticket de tram ou Ouestgo.fr pour des trajets au-delà de la métropole.

À Sautron, le parking réservé au covoiturage (35 places) est situé devant les ateliers municipaux au 51 rue de la Vallée. Les parkings proches de la mairie sont réservés uniquement aux usagers de la Mairie, et ne doivent pas être utilisés pour du covoiturage.

Contact :

- le site de Nantes Métropole metropole.nantes.fr
- l'application Klaxit (pour Covoit'Tan)
- le site www.ouestgo.fr

COMMUNICATION, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

SOUCIEUSE DE VOUS INFORMER AU MIEUX SUR TOUTE L'ACTUALITÉ SAUTRONNAISE, LA VILLE MET À VOTRE DISPOSITION PLUSIEURS SUPPORTS D'INFORMATION. AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX À VOS ATTENTES, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE SUIVANT D'ICI LE 30 AVRIL, EN LIGNE SUR SAUTRON.FR, À DÉPOSER EN MAIRIE OU SUR L'APPLICATION IMAGINA/VILLE DE SAUTRON.

PARTIE I : VOS HABITUDES DE CONSOMMATION DE L'INFORMATION

1 / Par quels biais avez-vous connaissance des informations et/ou événements à Sautron ? Plusieurs réponses possibles, par ordre de préférence, à noter de 1 à 5

- Le bouche-à-oreille
- Les supports papiers édités par la Ville (plaquette, flyer, affiche...)
- L'affichage urbain
- L'affichage dans les commerces
- Les réseaux sociaux   
- Le magazine municipal « Sautron Magazine »
- La lettre mensuelle « Sautron Infos »
- La presse locale
- La newsletter mensuelle
- Le site internet de la Ville
- L'application de la ville IMAGINA
- Les panneaux lumineux
- Autre, précisez :

2 / Parmi ces supports de communication, lesquels connaissez-vous ? Lesquels utilisez-vous en priorité pour savoir ce qui se passe à Sautron ?

Vous pouvez cocher plusieurs cases par ligne

Les supports	Vous les connaissez ?		Vous les utilisez ?		
	Oui	Non	Toujours	Parfois	Jamais
Sautron magazine (trimestriel)					
Agenda « Sortir à Sautron » (trimestriel)					
Sautron Infos (mensuel)					
L'application IMAGINA/Ville de Sautron					
Le guide des associations					
Le guide des Seniors					
La plaquette Journées Bleues pour les Seniors					
Les dépliant activités d'été des centres de loisirs					
Plaquette S2D 2030					

PARTIE II : VOS USAGES DU SAUTRON MAGAZINE ET SON SUPPLÉMENT AGENDA

- Recevez-vous le Sautron Magazine dans votre boîte aux lettres ?

- oui non

Si non, il est à votre disposition en mairie et en ligne sur Calaméo.

- Le lisez-vous ?

- toujours parfois jamais

- Si oui :

- intégralement
- quelques articles
- je le feuillette

- Vous trouvez que le magazine :

Est agréable à lire oui non

Est intéressant à lire oui non

A un format adapté oui non

A une couverture attractive oui non

- Quelle(s) rubrique(s) vous intéressent le plus ? Plusieurs réponses possibles

- Édito du Maire
- Informations municipales
- Dossier
- Enfance-Jeunesse

- Pratique (traitement d'un sujet sous forme infographique)
- Vie économique
- Développement Durable
- Nantes Métropole
- Solidarité
- Culture
- Vie sportive et associative
- Expression politique (tribunes)
- État-civil
- L'agenda « Sortir à Sautron »

- Y trouvez-vous les informations dont vous avez besoin ?

- oui non partiellement

- La périodicité vous convient-elle ?

- oui non

Si non, quelle serait la périodicité idéale ?

.....

- Quels sont, selon vous, les axes d'améliorations possibles de ce magazine ?

.....

.....

.....

PARTIE III : POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes :

- Un homme Une femme

Quel est votre âge ?

- Entre 15 et 29 ans
- Entre 30 et 44 ans
- Entre 45 et 59 ans
- Entre 60 et 74 ans
- Plus de 75 ans

Combien de personnes composent votre foyer ?

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Quelle est votre situation ?

Cochez une seule case sauf pour les étudiants-salariés

- En activité
- En retraite
- En recherche d'emploi
- Etudiant/Lycéen
- Sans activité professionnelle

Ce questionnaire est anonyme. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vos réponses resteront rigoureusement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques anonymes.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.



ET POURQUOI PAS UN TIERS-LIEU ?

FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET NOTAMMENT L'INTERGÉNÉRATIONNEL EST UNE AMBITION PARTAGÉE PAR DE NOMBREUX ACTEURS DU TERRITOIRE. LE CONSEIL DES SAGES, QUI A CHOISI DE TRAVAILLER SUR CE THÈME, A PROPOSÉ LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU. OÙ EN SOMMES-NOUS ? INTERVIEW DE MOUNE LEDRU, RAPPORTEUR DU GROUPE INTERGÉNÉRATIONNEL AU SEIN DU CDS.



Qu'est-ce qu'un tiers-lieu, et existe-t-il une définition du tiers-lieu ?

Oui, en 2022, le dictionnaire du Petit Robert a ajouté une définition du tiers-lieu : « *Espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs* ».

Pour illustrer avec un exemple, c'était les cafés de campagne d'il y a cinquante ans, lieux de vie sociale et culturelle.

Ne pensez-vous pas que les activités proposées par le tiers-lieu pourraient concurrencer des entreprises ou des associations locales ?

En effet et par définition nous ne les proposerons pas dans le tiers-lieu à Sautron et orienterons les demandes vers les structures existantes. C'est d'ailleurs une demande expresse de la mairie.

Avez-vous fait des démarches préliminaires ?

Nous sommes allés visiter le tiers-lieu de Saint-Mars-du-Désert et celui de Vertou (Beautour Village). Nous avons fait des recherches sur Internet pour voir s'il y avait des aides pour monter un tiers-lieu. Nous avons eu une visioconférence avec CAP tiers-lieux, géré par la région des Pays de la Loire, et nous avons eu la possibilité de suivre le montage complet d'un tiers-lieu existant à Bouvron. Suite à ces échanges et pour

avancer sur le projet, il convient de répondre à deux questions fondamentales :

- Y a-t-il une demande à Sautron pour ce type de lieu ?
- Y a-t-il des personnes qui seraient prêtes à s'en occuper ?

Et maintenant ?

Nous devons qualifier le besoin. Pour cela, nous allons lancer une consultation à partir du mois d'avril afin de recueillir les attentes des habitants pour ce type de lieu. Et surtout, identifier des personnes susceptibles de s'emparer de ce projet pour le mener à terme et le faire vivre.

Nous savons que la municipalité est favorable à l'émergence d'un tiers-lieu, mais les différentes expériences montrent que pour que cela fonctionne, il faut une équipe de bénévoles motivée pour en assurer l'animation.

Aussi, le questionnaire permettra aux personnes intéressées de se faire connaître et de nous rejoindre dans la conduite de ce projet.

Donnez votre avis via le questionnaire en ligne : Ville de Sautron, rubrique « Conseil des Sages » ou questionnaire à disposition à l'accueil de la mairie principale.

Contact :
conseildessagesautron@gmail.com

En bref...

HOMMAGE À DANIEL BERTHAULT, UN ÉLU BÂTISSEUR

La Ville rend hommage Daniel BERTHAULT, élu sautronnais durant près de 24 ans décédé en début d'année. Tout d'abord conseiller municipal en 1977, il a marqué l'histoire de Sautron aux côtés des maires François BAUDRY puis Claude BRÉTÉCHER. Investi et accessible, très vite il devient adjoint à l'urbanisme et à la vie économique de 1980 à 1995, puis à l'urbanisme et à l'environnement de 1995 à 2000.

Durant cette période marquante pour la ville qui a beaucoup évolué, il a entre autre travaillé sur le zonage du POS (Plan d'Occupation des Sols dont les contours ont été repris dans l'actuel PLUm), la réglementation des lotissements, la protection des milieux naturels. Il avait par ailleurs reçu le titre de Chevalier de l'Ordre national du Mérite.



**CHRISTINE
GRANGÉ,
UNE SAGE AU
SERVICE DE
SA COMMUNE**

La Ville rend hommage à Christine GRANGÉ, disparue en début d'année. Secrétaire du Conseil des Sages lors de deux mandats, de 2010 à 2020, elle a été une Sage dynamique qui faisait preuve d'un très bon esprit d'équipe. Elle fut l'une des chevilles ouvrières de la mise en place du circuit du patrimoine C1 « Cœur de bourg ».

DERNIÈRE MINUTE : CONFÉRENCE « FAIRE FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE »

Apprendre à mettre fin au harcèlement scolaire est au cœur des réflexions de la municipalité, c'est également une demande des animateurs et des parents d'élèves d'être accompagnés pour prévenir ces situations.

Lors de cette conférence, il sera question des outils et des méthodes à utiliser pour aider les enfants victimes à savoir juguler les agressions verbales et le harcèlement. La soirée sera animée par Gladys LAFAYETTE, praticienne en hypnose & EFT.

Mardi 4 avril à 20h, Espace Phelippes-Beaulieux. Conférence ouverte à tout public.

LA VILLE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES SANGLIERS



© Freepik

LA PROLIFÉRATION DES SANGLIERS EST AUJOURD'HUI UNE PROBLÉMATIQUE BIEN RÉELLE Y COMPRIS EN VILLE. HARDES DANS LES RUES, DÉGÂTS DANS LES JARDINS PRIVÉS ET DANS LES PARCS... LA VILLE DE SAUTRON, EN COLLABORATION AVEC LA PRÉFECTURE ET LES CHASSEURS, S'EST ENGAGÉE DANS UN PLAN D'ACTION VISANT À RÉGULER CETTE POPULATION.

Pour bien comprendre, il faut rappeler que le sanglier, omnivore et particulièrement intelligent, s'adapte sans peine aux conditions qu'offre le milieu urbain. Les bordures de villes, en général non chassées, lui apportent sécurité et nourriture. L'animal est de moins en moins craintif et s'habitue à la présence humaine et aux perturbations sonores de la ville. Enfin, les hivers doux que nous connaissons entraînent une augmentation du nombre de portées et une baisse de la mortalité des marcassins : les sangliers sont de plus en plus nombreux.

En conséquence, il prolifère et multiplie les dégradations, autant sur les terrains privés que sur les espaces publics. Les dégâts sont maximums au printemps lorsque les tous jeunes marcassins apprennent à fouiller le sol.

UNE LUTTE COLLECTIVE SUR PLUSIEURS FRONTS

Afin de lutter contre la propagation de cet animal, la Ville de Sautron a mis en place un large panel d'actions.

Elle adapte la gestion de ses espaces verts afin de limiter les zones de reproduction. Elle travaille en étroite collaboration avec le lieutenant de louveterie de la Préfecture qui apporte une expertise en matière de régulation des nuisibles et coordonne les actions avec la Fédération et les associations de chasseurs. En coopération avec la commune, ce dernier organise régulièrement des battues administratives sur le territoire. En complément, la Ville a signé une convention avec l'ADCA 44*, pour couvrir et maîtriser toutes les zones de la commune, notamment le Sud.

Enfin, grâce aux signalements des habitants, la Ville identifie des corridors de circulation des animaux, le long desquels des cages-pièges ont été installées. Ces cages ont pour seul objectif de capturer le sanglier. Si une autre espèce s'y retrouve piégée, elle est relâchée en sécurité lors des relèves quotidiennes. Cependant, il arrive que les cages soient volées ou dégradées. Ces actions de vandalisme minent le travail

conséquent entrepris par la commune avec le louveterie pour réguler les populations. Toute détérioration de cages ou vol fera l'objet d'une plainte en Gendarmerie.

UNE PROTECTION INDIVIDUELLE CIBLÉE

Afin de protéger les jardins privés des dégâts causés par les sangliers, le lieutenant de louveterie conseille aux habitants de s'équiper de clôture rigide, grillagée ou électrifiée. Il existe des installations spécifiques pour les sangliers afin de s'assurer que les marcassins ne puissent pas pénétrer dans la zone protégée.

Pierre MORICE, lieutenant de louveterie poursuit : « *le sanglier fait aujourd'hui partie de notre environnement. Un retour en arrière où on l'apercevait que rarement, en forêt, n'est plus possible et il faut désormais apprendre à vivre avec. Il est donc nécessaire de mettre en place des actions à court terme, pour se protéger contre les dégâts causés par les sangliers, et à moyen et long terme, pour réguler l'espèce et lutter contre sa prolifération. Il faut du temps pour que les effets des actions soient visibles mais Sautron est l'une des villes de Loire-Atlantique les plus actives en matière de lutte contre les sangliers. La hausse notable du nombre de captures en 2022 montre l'efficacité des mesures mises en place par la commune.* »

* ADCA 44 association départementale des chasseurs à l'arc de Loire-Atlantique

UN NOUVEAU PARKING PAYSAGER EN CŒUR DE VILLE !

LE STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE EST UN SUJET RÉCURRENT ET LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES, UNE PRIORITÉ. LA VILLE DE SAUTRON ET NANTES MÉTROPOLE ONT SAISI UNE OPPORTUNITÉ FONCIÈRE POUR CRÉER UN NOUVEAU PARKING PAYSAGER D'UNE VINGTAINE DE PLACES.

Ce nouveau lieu permettra différents usages qui ont pour objectifs de sécuriser et apaiser ce lieu de passage grâce à l'aménagement d'un parking de 20 places et à la création d'un espace square.

Nantes Métropole et la municipalité ont engagé une concertation avec les différents usagers (l'association APEL, les riverains, la paroisse...) afin de répondre au mieux à leurs attentes.

La parcelle sera divisée en deux parties : une partie haute avec le square (côté rue de l'église) et une partie basse avec un parking de 20 places (côté rue du Doussais).

La partie square comprendra des plantations comestibles avec un intérêt pédagogique, avec entre autres des framboisiers, de la menthe, des kiwis. Une fontaine à eau potable sera également installée au cœur du square



et un hôtel à insectes géant sera posté à proximité des plantations pour voir et comprendre la biodiversité et l'écosystème de ce nouvel espace.

L'aménagement de ce lieu le rendra accessible à tous avec trois bancs implantés pour permettre aux usagers de se reposer et favorisera aussi la mobilité des familles et des personnes âgées.

Sur la partie parking, 20 places de stationnement seront créées en zone bleue. À proximité immédiate de plusieurs écoles, les temps de pose et dépose des enfants vont être ainsi sécurisés car en retrait des axes de

circulation. Des arbres seront plantés pour ombrager et favoriser la fraîcheur de l'espace public.

Le square offrira un nouvel espace d'attente ombragé pour les cérémonies et autres événements qui se tiennent à proximité. Au total sur cet aménagement 10 arbres et 50 vivaces seront plantés. Il est prévu d'utiliser des matériaux perméables et semi perméables sur l'ensemble de la parcelle.

Dans un souci de recyclage des matériaux, les pavés de la rue de la Forêt seront réutilisés ici.

Les travaux débuteront mi-avril et dureront deux mois.

4^{ème} Grand Débat : « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain ».



De mars à juillet 2023, ce grand débat permettra de dialoguer entre habitants, professionnels, aménageurs, associations... Objectif : inventer une nouvelle manière de fabriquer la ville en réinterrogeant nos modes de vie, à la lumière des transitions écologiques, énergétiques et sociales.

Vous pouvez prendre part à la réflexion et aux décisions qui seront prises pour soutenir la nécessité d'agir vite et différemment, en vous inscrivant aux ateliers ou en déposant vos contributions sur la plateforme du grand débat. Les réflexions sont organisées autour de 4 grandes familles de questionnement :

Habiter et vivre la métropole autrement ;
Fabriquer la métropole autrement ;
Pour une métropole des transitions, résiliente et du mieux-être et Pour une métropole qui sait faire société.

grand-debat-metropole.nantes.fr
(lien à retrouver sur le QRCode)

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN ACTION

DEPUIS LE DÉBUT DE LEUR MANDAT, LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS TRAVAILLENT À LA CONCRÉTISATION DE LEURS PROJETS.

Comme les élus du Conseil municipal, les enfants du CME ont dû adopter un véritable emploi du temps d'élu. Ils participent au travail en commissions et en sessions plénières, sont présents lors de différents événements municipaux (cérémonies officielles, vœux...).

Au sein de deux commissions, « Construction » et « Événement », ils ont travaillé sur deux projets : un concours de cuisine intergénérationnel « Jouons à Top Chef » et un vélo qui recharge les batteries. Et c'est à peine intimidés qu'ils ont présenté à leurs « aînés » ce qu'ils avaient imaginé, lors du conseil municipal de décembre dernier.

« Ce sont des jeunes très investis et heureux de leur rôle. Et le fait d'aller présenter et argumenter leurs deux idées devant le conseil municipal a été un très bon exercice de citoyenneté et de démocratie. Ils ont compris l'importance du travail fourni et que tous leurs efforts en tant qu'élus vont aboutir », souligne Laëtitia CALMONT, adjointe à l'enfance-jeunesse.

CONCOURS DE CUISINE À LA BLANCHARDIÈRE

Ambiance comme à la télé, ou presque, lors de l'après-midi intergénérationnel et le concours « Jouons à Top Chef » prévu le



mercredi 12 avril. Les enfants formeront des binômes avec les résidents de la Blanchardière, pour la réalisation des gâteaux du goûter ou pour la partie décoration de la salle. Distribution des prix et dégustation termineront cet après-midi convivial. « Ils ont été très enthousiastes, il a même fallu rappeler que des recettes des gâteaux rapides étaient plus appropriées. Leur envie et leur détermination font du bien à voir. Cela montre qu'ils ont bien compris ce qu'est le partage et

l'échange entre générations » rappellent Dominique OLLIVIER et Fanny DIONIZY les conseillères municipales en charge du CME.

Par ailleurs, la commission « Construction » réfléchit à l'installation dans le parc d'un vélo qui recharge les batteries. Ce projet, nécessitant plus de travail en amont et d'expertise, prend un peu plus de temps.

PORTES OUVERTES À LA RESTAURATION MUNICIPALE

Soucieuse d'offrir une alimentation de qualité et respectueuse des enjeux climatiques, la Ville de Sautron s'est engagée dans un projet d'alimentation durable.

La Ville privilégie des produits bio, de saison et de qualité, via les circuits courts. Cela impacte le quotidien des agents municipaux qui servent près de 800 repas par jour aux écoles, à la crèche et pour le portage des repas aux aînés. Afin de mieux comprendre

le fonctionnement de la cuisine municipale et de présenter les nouvelles pratiques, une matinée de découverte avec une visite du site est proposée à tous les Sautronnais.

« Nous avons à cœur de montrer ce qu'est le métier de cuisinier municipal, et tous les efforts qui sont portés quotidiennement pour proposer à tous un repas à la fois bon au niveau du goût et respectueux de

l'environnement » rappelle Laëtitia CALMONT, adjointe à l'enfance-jeunesse. « Le temps pris pour préparer ces repas est important, car le bien-manger est une de nos priorités » complète Jean-Hubert FLAMANT, adjoint au développement durable.

• **Samedi 13 mai.** Rendez-vous de 10h à 12h30 à la cuisine centrale, rue du Berligout.

ASSISTANTE MATERNELLE, UNE ALTERNATIVE AUX MODES DE GARDE EN COLLECTIF

LA QUESTION DE L'ACCUEIL DES PLUS JEUNES EST TRÈS PRÉSENTE DANS LE QUOTIDIEN DES PARENTS. IL EXISTE SUR SAUTRON PLUSIEURS TYPES DE STRUCTURES QUI CORRESPONDENT AUX DIFFÉRENTS BESOINS DES PARENTS : CRÈCHE MUNICIPALE, CRÈCHE INTER-ENTREPRISES OU GARDES À DOMICILE ET ASSISTANTES MATERNELLES.

« La parentalité est au cœur de nos réflexions et notre ambition est de faciliter le quotidien des parents. Nous proposons aux parents des solutions de garde diversifiées et complémentaires pour qu'ils trouvent un lieu d'accueil et d'activités pour leur enfant qui leur convient » annonce Laëtitia CALMONT, adjointe à l'Enfance-Jeunesse.

En complément des deux crèches présentes, les assistantes maternelles représentent le premier mode d'accueil des plus petits à Sautron, tout comme au niveau national. Le Relais Petite Enfance, avec l'action de la

responsable Aurélie MAGALHAES, a pour mission de promouvoir, valoriser cette profession et de soutenir la qualité d'accueil proposé. Elle accompagne également les parents dans leur recherche d'un mode de garde.

« Une grande partie de ma mission est d'accompagner au quotidien les assistantes maternelles sur toute la partie droits et obligations, formation, pratiques au quotidien. Les matinées d'activités que je mets en place sont une source de rencontre et d'échanges. Mon objectif ? Être une semeuse d'idées pour des activités qui germeront, à leur tour, chez les assistantes maternelles » détaille Aurélie.

MAIS CONCRÈTEMENT, C'EST QUOI UN OU UNE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

C'est un ou une professionnel(le) de la petite enfance qui accueille principalement les 0-6 ans durant la journée, ou avant/après l'école. Il ou elle reçoit un agrément du Conseil départemental pour accueillir à son domicile 4 enfants maximum en même temps. Leur journée est calée sur l'enfant : accueil, éveil, développement, santé et sécurité.

Julien, papa sautronnais confirme « j'apprécie

vraiment l'accueil individualisé et personnalisé, c'est comme une seconde maison. C'est cet esprit familial de l'assistante qui me plaît ».

Amandine, assistante habituée des matinées « j'ai découvert ce métier grâce à ma sœur qui elle-même est assistante. Mon bonheur est d'accompagner ces petits bouts et de les voir évoluer au fil des semaines. Je suis libre de mon organisation, selon les rythmes des enfants bien sûr, mais pas coupée du monde extérieur non plus. Et puis, nous bénéficions avec le RPE de nombreuses activités qui ne pourraient être réalisées chez nous : éveil musical avec une musicienne, parfois des spectacles ».

« L'assistante maternelle peut plus facilement répondre à des problématiques d'emploi du temps des parents, mais cela reste un point de négociation entre eux. Pour chaque enfant, le projet d'accueil est personnalisé ». Un mode de garde qui plaît beaucoup aux familles, mais il y a plus de demandes que de places. « Rappelons qu'une assistante de plus sur la commune, c'est 3 à 4 familles qui trouvent un mode de garde » conclut la responsable du RPE.



- CRÈCHE LES P'TITS BOUTS
30 places, de façon régulière ou occasionnelle
De 2 mois et demi à 3 ans révolus
- CRÈCHE L'ILE MYSTÉRIEUSE (inter-entreprises)
40 places
De 2 mois et demi à 4 ans
- ASSISTANTES MATERNELLES
38 assistantes maternelles en activité accueillent (selon leur agrément) de 1 à 4 enfants simultanément
124 places

PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL : 1^{ÈRES} RICHESSES DE LA VILLE

LA VILLE DE SAUTRON EST PROPRIÉTAIRE D'UN PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL CONSÉQUENT QUI CONSTITUE UNE RÉELLE RICHESSE. LA BONNE GESTION ET LA PRÉSERVATION DE TOUT CE PATRIMOINE SONT AU CŒUR DES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ POUR EN ASSURER LA PÉRENNITÉ, L'OPTIMISATION ET UNE QUALITÉ D'USAGE POUR LES BÉNÉFICIAIRES ET UN CADRE DE VIE AGRÉABLE POUR TOUS.



UN PATRIMOINE BÂTI DIVERSIFIÉ

Le patrimoine correspond à l'ensemble des bâtiments et espaces dont la Ville a la propriété ou les obligations du propriétaire. Et à Sautron il est particulièrement varié : locaux administratifs, salles associatives, complexe sportif, crèche, centres de loisirs,

écoles, médiathèque, aires de jeux, terrains de sport, mais aussi la Poste, la Gendarmerie (administratifs et logements), un logement d'urgence ou encore la Chapelle de Bongarant, le Presbytère, l'Eglise... (liste non exhaustive). **En cumulé, la somme des locaux dont elle doit assurer l'entretien et la sécurité représente 31 000 m².**

Tous ces espaces doivent faire l'objet d'un suivi et d'un entretien adapté pour assurer

leur bon fonctionnement. La gestion de patrimoine répond à plusieurs objectifs : assurer la pérennité du bâti et le bon fonctionnement des systèmes, limiter les coûts de fonctionnement, garantir la qualité d'usage, la sécurité, assurer la mise en conformité réglementaire. Dans le contexte économique et environnemental que l'on connaît, la question de la bonne gestion du patrimoine est plus que jamais d'actualité.

Les petites collectivités disposent de moyens financiers et humains limités, rendant d'autant plus difficiles mais nécessaires la gestion et l'optimisation de leur patrimoine. Elles doivent concilier les obligations réglementaires (décret Éco Énergie tertiaire, ERP établissement recevant du public, Ad'AP agenda d'accessibilité programmée...) et répondre aux urgences pour garantir la sécurité et la durabilité des bâtiments.

À Sautron, c'est une équipe pluridisciplinaire composée d'élus, de responsables de services (techniques, marchés, financiers) qui définit les objectifs, la planification et la mise en œuvre des travaux répondant aux exigences réglementaires ou indispensables à la pérennité des bâtiments et de leurs équipements. « *Tout notre patrimoine est répertorié, et il faut distinguer le petit entretien quotidien des travaux plus lourds relevant de ce que l'on appelle le Gros Entretien et Rénovation (GER). Nous déterminons un plan pluriannuel d'investissements (PPI), en fonction des priorités définies selon des critères de sécurité, d'urgence, de confort d'usage, d'obligations réglementaires, de faisabilité et de coûts* » précise le Maire, Marie-Cécile GESSANT. « *C'est compliqué car chaque projet engagé entraîne des étapes successives et obligatoires de diagnostic, de lancement de marché, de mise en sécurité des sites, et souvent de fermeture pendant la durée des travaux, aux dépens des usagers* » ajoute-t-elle.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE MUNICIPAL



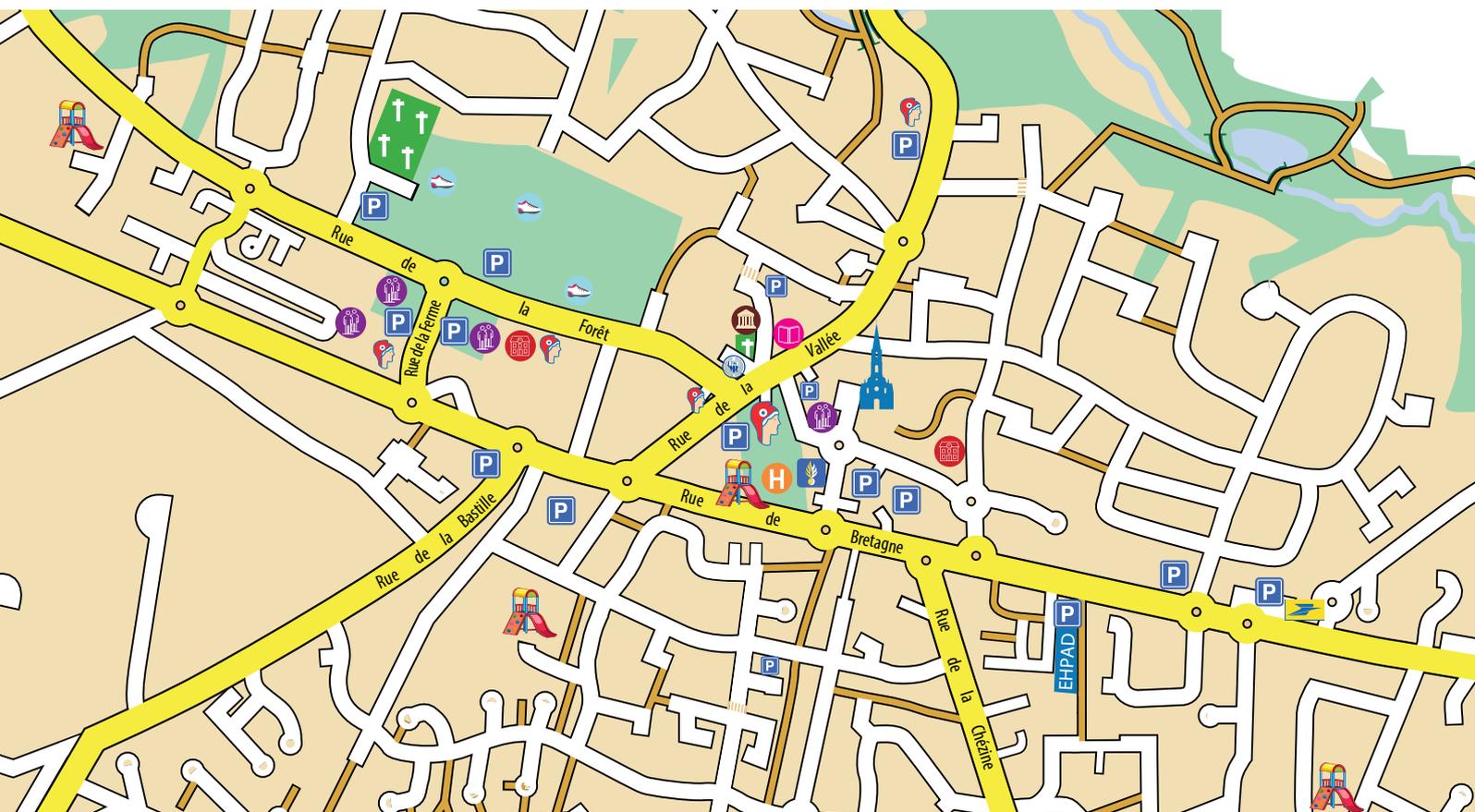
Gestion de tous les équipements sportifs, associatifs, scolaires, administratifs
43 bâtiments

représentant une superficie totale d'environ
31 000 m²



Patrimoine naturel d'environ
60 hectares

dont **40** en espaces naturels
et **20** en espaces urbains et périurbains



EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Complexe sportif : Antarès, Bellatrix, Cassiopée, Centaure, Delta, Electra, courts de tennis extérieurs, terrains de pétanque extérieurs, Stade Roger Mabit, Salle de convivialité
- Ludo'Sport
- Skate Park
- Le parcours sportif de la Vallée du Cens (ne figure pas sur le plan)

MAIRIE ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- Ateliers municipaux, Mairie, Direction services techniques, Multi-accueil les P'tits Bouts, Espace Jeunes, RPE, Direction Enf-Jeunesse - Vie Associative, Sport, Culture - Vie sociale, CCAS, Presbytère
- Police municipale

ECOLES

- Ecole de La Forêt / Ecole de La Rivière
- SALLES ASSOCIATIVES
- Espace Phelippes-Beaulieux, Espace de la Vallée, Espace Saltéra, Salle Atria, salle municipale

- Musée
- Médiathèque
- Halle de la Linière

- Gendarmerie Nationale
- Eglise et Chapelle de Bongarant (ne figure pas sur le plan)
- Cimetières
- Parkings
- Aires de jeux : Parc de la Linière, rue du Vigneau, impasse des Marronniers, rue de la Charmille et rue des Aloès

RÉPONDRE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

La Ville doit répondre à deux contraintes réglementaires majeures : l'accessibilité et le décret Éco Énergie tertiaire. En ce qui concerne l'accessibilité, la commune a fait un effort particulier pour que ses établissements recevant du public répondent à la réglementation en vigueur. À ce jour, 100% des ERP municipaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le décret Éco Énergie tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

Les objectifs peuvent être atteints soit par une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à une consommation énergétique de référence, soit par l'atteinte d'un niveau de consommation d'énergie finale fixé en valeur absolue.

Si la Ville a mené un travail important de rénovation énergétique du Complexe sportif, de l'École de la Forêt, cela ne permet pas, à ce jour, de répondre pleinement aux objectifs fixés par le décret. Aussi, il est prévu de poursuivre l'effort en terme de rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

La Ville a d'ailleurs renouvelé la convention avec Nantes Métropole relative à l'adhésion au Service en Énergie Partagé qui permet de bénéficier notamment d'un accompagnement à la maîtrise de l'énergie du patrimoine bâti communal.

Ainsi, le projet d'extension de la médiathèque comporte un volet important de rénovation énergétique des espaces existants.



2 QUESTIONS À...

Marie-Cécile GESSANT,
Maire de Sautron

QUELLE EST LA PRIORITÉ EN TERME DE GESTION DE PATRIMOINE BÂTI ?

Nous avons un patrimoine conséquent pour une ville de moins de 9 000 habitants et notre priorité est d'en assurer la pérennité et la qualité d'usage. Au-delà des équipements municipaux, associatifs, administratifs, scolaires, nous sommes propriétaires de l'Église, de la Chapelle de Bongarant, des locaux de la Poste ou encore de la Gendarmerie. Chaque type de bâti doit faire l'objet d'un entretien spécifique en fonction des usages.

Pour être efficace, nous avons défini une planification d'opérations de maintenance. Mais la mise en œuvre reste complexe compte tenu de l'utilisation intensive des équipements.

À Sautron, c'est chaque année un budget de l'ordre de 600 000 € à 700 000 € pour l'entretien de notre patrimoine bâti. C'est conséquent mais négliger cet entretien pourrait entraîner une accélération de la dégradation du bâti nécessitant par la suite des interventions plus lourdes, voire une détérioration irréversible du bâtiment et des surcoûts importants. L'entretien des bâtiments ne doit pas être la variable d'ajustement dans des périodes budgétaires difficiles. Aussi, nous avons fait le choix de renforcer nos efforts et de décaler dans le temps d'autres investissements.

ET POUR NOTRE PATRIMOINE NATUREL ?

Nous avons la chance de disposer de ce cadre de vie qui constitue l'identité même de Sautron. Entre espaces verts urbains

et périurbains et espaces naturels, notre équipe de seulement 13 agents doit assurer l'entretien et la gestion de presque 60 hectares, en complément du travail effectué par Nantes Métropole sur les espaces dont elle a la charge. Là aussi, nous devons répondre aux exigences réglementaires (zéro phyto) tout en garantissant la qualité des espaces.

Avec Jean-Hubert FLAMANT, adjoint au Développement durable, notre priorité c'est avant tout de préserver et de conforter ce patrimoine vert auquel nous sommes tous très attachés. Nous avons une politique volontariste en faveur de l'arbre et de la végétalisation des espaces urbains, pour lutter contre les îlots de chaleur notamment. Nous avons planté la Forêt de Colin par exemple, 900 sujets, et prévoyons en 2023 la plantation d'un 2nd îlot de fraîcheur. Nous avons procédé à la désimperméabilisation et végétalisation du parking de l'Espace Phelippes-Beaulieux et le prochain parking du Doussais sera végétalisé. Nous avons une stratégie à long terme et plantons des arbres dès que c'est possible et compensons tout arbre abattu quelle qu'en soit la cause (maladie, nécessité de travaux...), à raison de 2 pour 1.

Mais cette responsabilité n'incombe pas qu'à la collectivité. Les propriétaires doivent eux aussi respecter les espaces. C'est pourquoi nous sommes très sévères sur le respect de nos espaces classés et n'hésitons pas à porter plainte quand il y a des atteintes manifestes à des zones protégées.

TRAVAUX À VENIR EN 2023

- **Salle Electra** : actuellement fermée pour des raisons de sécurité, elle fait l'objet d'études de diagnostic de structure et de mise en sécurité
- **Espace Phelippes-Beaulieux et Saltéra** : reprise des toitures, réfection des chéneaux et remplacements des verrières
- **Aires de jeux dans les écoles** : remplacement des jeux et toboggans
- **Protection Chapelle de Bongarant et Eglise** : mise en conformité réglementaire et mise en protection contre la foudre
- **Salle Cassiopée** : diagnostic technique et surveillance
- **Ecole de la Rivière** : lancement d'une étude de programmation globale pour des travaux de rénovation et d'agrandissement
- **Halle de la Linière** : mise en protection
- **Réfection chemins communaux**
- **Premiers travaux Gendarmerie**
- **Îlots de fraîcheur urbain**



RAPPEL DE QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2020 :

- Extension et rénovation énergétique du Complexe sportif
- Relamping de la salle Cassiopée
- Extension et rénovation de l'École de la Forêt
- Travaux d'amélioration de la qualité de l'air à l'école de la Rivière
- Sécurisation des accès aux écoles publiques (portiers vidéo)
- Réfection des murets du groupe scolaire de la Rivière
- Rénovation des menuiseries du bâtiment occupé par La Poste
- Rénovation des logements occupés par la Gendarmerie
- Réaménagement du nouveau cimetière
- Création du parcours sportif dans la Vallée du Cens
- Création du Chemin des billes
- Rénovation de la cuisine centrale du Berligout

EN CHIFFRES

2 MILLIONS €
DEPUIS 2020 (HORS
GROSSES OPÉRATIONS
(ÉCOLE FORÊT, SALLES
DE SPORT, BIBLIOTHÈQUE)

**NOMBRE D'AGENTS
ÉQUIPE BÂTIMENT : 9**
(pour le suivi des travaux
en régie et la conduite
d'opérations)

UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

Sautron dispose d'un patrimoine naturel d'environ 60 hectares, dont 40 en espaces naturels et 20 en espaces urbains et périurbains. Outre l'entretien et la préservation de ces espaces, nos équipes Espaces Verts agissent pour offrir aux Sautronnais un cadre de vie fleuri, verdoyant, entretenu et agréable à vivre.

La loi interdisant l'usage des pesticides dans les espaces publics, y compris dans les cimetières, a contraint l'équipe à adopté de nouvelles pratiques et la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts communaux. Il s'agit d'adapter le mode de gestion à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Cette nouvelle approche permet de libérer du temps sur certains espaces, afin

d'en passer plus sur ceux nécessitant plus d'attention. Elle favorise la biodiversité, limite la consommation des ressources naturelles (foncier, eau, etc.) et valorise des ambiances différentes et riches en respectant l'identité des paysages locaux. Les espaces naturels comme la Vallée du Cens requièrent un traitement particulier, ainsi le débardage (évacuation des troncs) se fait à cheval. Pour d'autres sites difficiles d'accès, la Ville a choisi l'écopâturage. Un 3^{ème} site devrait d'ailleurs être proposé en 2023.

Au-delà du bon entretien des espaces verts et du fleurissement, les 13 agents qui constituent l'équipe Espaces Verts, secondés parfois par des entreprises d'insertion, entretiennent les espaces ludiques et sportifs, les deux cimetières, les aires de jeux.

Ils ont également créé une serre municipale pour pouvoir disposer de leurs propres productions. Et en plus de leurs activités, ils assurent auprès des scolaires des animations de sensibilisation et de découverte.

« Depuis 2020, nous avons renforcé notre politique en faveur de l'arbre. Les espaces verts ont planté plus de 1000 sujets (avec la Forêt de Colin) et nous prévoyons d'en planter au moins autant en 2023 » précise Jean-Hubert FLAMANT, adjoint au Développement Durable et aux relations avec Nantes Métropole. « Nous plantons de jeunes arbres forestiers, plus résistants à la sécheresse » complète Caroline LOISELEUR, cheffe d'équipe des Espaces Verts.

DES ESPACES PROTÉGÉS

Soucieuse de préserver au mieux ses espaces boisés ou présentant un intérêt environnemental particulier, la municipalité en collaboration avec Nantes Métropole a classé un certain nombre d'espaces dans le cadre du PLUm. Si ce classement peut apparaître comme une contrainte pour les propriétaires, il permet surtout de garantir une attention particulière aux espaces identifiés et une qualité du cadre de vie. En effet, ce classement impose aux propriétaires de se rapprocher du Service Urbanisme avant toute intervention d'entretien. Rappel de la réglementation.

Qu'est-ce qu'un Espace Paysager à Protéger (EPP) ?

C'est un élément du paysage (haie, boisement...) classé au titre du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) pour des motifs paysagers ou environnementaux.

Par exemple, un espace peut être classé en EPP s'il est reconnu comme faisant partie de l'identité d'un quartier ou s'il était préexistant aux aménagements.

Qu'est-ce qu'un Espace Boisé Classé (EBC) ?

L'EBC est un outil d'urbanisme pour classer une zone boisée, un arbre isolé ou une haie comme un espace boisé à conserver, à protéger ou à créer. Ce classement interdit tout changement de la nature du sol.

Comment puis-je savoir si un élément est classé en EPP ou en EBC ?

Pour identifier les EPP et les EBC, il faut consulter le PLUm en ligne sur le site de Nantes Métropole : <https://metropole.nantes.fr/plum> ou interroger le Service Urbanisme de la Mairie.

Comment procéder si je dois faire des travaux ou intervenir dans un EPP ou un EBC ?

Quelques interventions peuvent être autorisées dans un EPP ou un EBC, sous réserve de mener à bien la procédure auprès des services instructeurs en amont et de respecter un certain nombre de conditions.



Zone classée à l'étang du Fief

Exemple : *J'ai un arbre dans mon jardin qui a l'air mort et menace de tomber, quelle est la marche à suivre ?*

- Je recherche sur le site du PLUm et je constate que mon arbre est protégé car classé en EPP / EBC.
- Je me rapproche du service urbanisme pour expliquer ma situation (en fournissant des photographies, des explications...)
- Le service urbanisme m'indique si, au vu des éléments que j'ai apportés, je dois ou non fournir une demande d'autorisation d'urbanisme.
- Si mon intervention est en EBC, je dois ajouter à la demande d'autorisation d'urbanisme un plan de la zone avec l'emplacement de l'arbre (ou la haie) à abattre, des photos de l'arbre en question et une expertise pour justifier le motif d'abattage (danger avéré...).

Qu'est-ce que je risque si je ne respecte pas la réglementation ?

Les dégradations faites dans une zone protégée, qu'elle soit un EPP ou un EBC constituent un délit au Code de l'urbanisme et peut entraîner la mise en place d'une procédure pénale et administrative. L'auteur encourt des sanctions telles que de lourdes amendes, des astreintes administratives journalières s'élevant à 500 €/jour, la condamnation à démolir les ouvrages créés, l'obligation de remise en état et de restauration des lieux et la compensation des destructions causées.

UNE PARTICULARITÉ : LES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont protégées au PLUm, au même titre que les EBC et les EPP, notamment du fait de leur rôle précieux : elles agissent comme des « éponges » naturelles qui reçoivent l'eau, la stockent et la restaurent. Elles ont donc une importance majeure dans les périodes de pluies importantes en limitant les inondations, comme lors des sécheresses en restituant l'eau stockée. En plus, elles accueillent une biodiversité riche (poissons, batraciens, oiseaux, insectes...) et une flore endémique, spécifiques à ces milieux.

EN CHIFFRES

200 000 €/AN
EN MOYENNE, EN
FONCTIONNEMENT

NOMBRE D'AGENTS ÉQUIPE
RÉGIE ESPACES VERTS : **13**

L'ÉCO-SAUTRONNAIS, J'AGIS MALIN

DES CONSEILS, DES ASTUCES POUR UN QUOTIDIEN ÉCO-RESPONSABLE, TELLE EST L'AMBITION VISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

La Ville lance dans ce magazine son guide « éco-sautronnais, j'agis malin ! ». Son objectif ? Donner des astuces qui encouragent les habitants à devenir acteur de leur environnement... et acteur du changement.

Dans la maison, dans le jardin, dans la cuisine, dans les transports, différents thèmes seront abordés au cours de l'année, avec des idées et des chiffres pour inciter chaque Sautronnais à modifier ses habitudes, sans contraintes.

Dans cette même logique éco-responsable, il a été décidé de publier ce guide en consacrant une page entière du magazine, et non d'imprimer à plusieurs centaines d'exemplaires une plaquette supplémentaire. Chaque page du guide sera mise en ligne sur le site de la ville et à l'issue des quatre parutions, le guide éco-citoyen sera publié

sur sautron.fr

« Avec le groupe de travail, nous avons choisi de dresser une liste de petits gestes du quotidien, pratico-pratiques, simples, et efficaces permettant à la fois de faire des économies d'énergie et de mieux consommer pour préserver la planète. Tout le monde a sa carte à jouer, nous en sommes certains, la collectivité la première » déclare Jean-Hubert FLAMANT, adjoint au Développement Durable.

Le premier thème « L'Éco-Sautronnais, j'agis malin dans ma maison » est à retrouver en page 18 de ce numéro.

CONNAISSEZ-VOUS LA RUBRIQUE « L'INSTANT DURABLE » ?

Depuis le début de l'année, la Ville vous donne rendez-vous deux fois par mois avec la rubrique « L'INSTANT DURABLE ! » pour des astuces, des conseils, des infos, de l'actualité autour du développement durable sur sa page Facebook « Ville de Sautron ».

Vous saurez ainsi ce qu'est l'éco-conduite, comment préparer des

vacances plus vertes ou encore comment adapter ses consommations d'eau et comment venir en aide au hérisson de nos jardins.

Rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois sur le Facebook « Ville de Sautron ».

L'INSTANT DURABLE



“ L'opération "Papillon" ”

L'association Noé propose d'observer les papillons afin d'améliorer la connaissance sur les plus jolis des pollinisateurs.

Pour participer, nul besoin d'être un expert, tout le nécessaire d'identification et d'observation est fourni pour vous aider.

Le petit + : l'opération dure toute l'année, sans obligation de régularité, vous observez quand vous voulez !

www.sciences-participatives-au-jardin.org/edito/papillons



OPÉRATION « MON POTAGER PARTAGÉ »

AVOIR SON PROPRE POTAGER EST SOUVENT SYNONYME DE PLAISIR, DE NATURE, DE LOISIR, MAIS AUSSI DE PARTAGE, DE BIEN-MANGER ET D'ÉCONOMIE. MAIS RÉUSSIR À L'ENTREtenir NÉCESSITE DU TEMPS ET UNE CERTAINE FORME PHYSIQUE.

Dans un souci de valorisation des « modes de production et de consommation responsables » (enjeu 5 du S2D 2030) et de promotion des relations intergénérationnelles, la Ville souhaite mettre en relation des jardiniers amateurs avec des propriétaires de jardin qui n'ont plus le temps ni l'envie de le cultiver.

L'idée est de proposer son « coin potager » (et pas seulement un bout du jardin) à un jardinier sautronnais pour être cultivé et entretenu, et bonus, vous pourrez échanger des conseils et des astuces. L'occasion de faire du jardinage un temps de rencontres et de partage d'expériences.

Vous avez un potager à mettre à disposition ? Ou vous avez envie de jardinage mais pas de jardin ? Une réunion conviviale sera proposée avant l'été pour mettre en relation tous ces volontaires.

Faites-vous connaître en mairie auprès du service technique au 02.51.77.86.94 ou par mail à s2d2030@sautron.fr



L'ÉCO-SAUTRONNAIS J'AGIS MALIN DANS MA MAISON



ACHETER RESPONSABLE

Je limite les emballages

- Je privilégie le vrac
- J'apporte mes contenants
- J'évite les produits sur-emballés
- Je privilégie les emballages fabriqués à partir de composants recyclés

J'adopte une alimentation responsable

- J'évite les produits transformés
- Je préfère les produits équitables et locaux
- Je consomme des produits de saison

45 €

Bonus réparation dont vous pouvez bénéficier pour faire réparer les produits qui ne sont plus sous garantie dans des points de réparation labellisés « Quali repar ».

L'info locale

L'application Nantes Métropole dans ma poche offre 2 services :

- « MémoTri » pour retrouver toutes les consignes de tri et devenir incollable sur le fameux « mais ça va où ça ? »
- « Déchets » pour retrouver les jours de collecte, les points de recyclage et de collecte les plus proches.



DONNER UNE SECONDE VIE AUX PRODUITS

Je valorise mes déchets

- Je recycle tous les emballages dans les bacs jaunes, les déchets verts au compost et le verre dans les points de collecte.

Je répare mes objets

- Je profite des Repair'Café pour faire réparer mes produits.
- Je me renseigne sur l'indice de réparabilité de mes appareils électriques ou électroménagers.

199 kg

C'est le poids d'ordures ménagères produites en moyenne par habitant et par an sur le territoire de Nantes Métropole



ÉCONOMISER L'EAU

Je récupère l'eau

- J'installe un récupérateur d'eau de pluie pour arroser mon potager et mes plantes
- Je récupère l'eau de la douche ou l'évier qui n'a pas encore chauffé

Je réduis ma consommation

- En installant un mousseur sur les robinets ou un pommeau de douche économe, je réduis entre 30% et 50% du débit de l'eau

12 L

C'est la quantité d'eau gaspillée lorsqu'un robinet coule pendant une minute

MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

J'optimise

- J'entretiens mes appareils : dégivrage des congélateurs...
- Je programme tous les appareils qui peuvent l'être : sur les modes « éco » ou la programmation en heures creuses
- J'isole ma maison. Je peux profiter d'aides et de subventions

Je traque les pertes d'énergie

- En cuisinant, je couvre ma casserole et j'adapte sa taille à la plaque
- Je ferme les volets pour conserver la chaleur
- Je calfeutre les entrées en installant des joints ou des bas de porte isolants

7% Baisser la température de 1°C = 7% d'économie d'énergie



MON COPILOTE VOUS GUIDE EN TRANSPORTS EN COMMUN

MON COPILOTE EST UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE SUR LE TERRITOIRE DE NANTES MÉTROPOLÉ.

L'objectif du projet, soutenu par la TAN, est de permettre aux utilisateurs de gagner en confiance et faciliter leurs déplacements. Cette expérimentation, prévue jusqu'à fin 2023, vient en complément du service de transport à la demande Proxitan.

Les trajets peuvent avoir lieu du lundi au vendredi, de 7h à 22h, sur une des communes de Nantes Métropole. L'accompagnement se fait de « porte à porte » avec comme seul impératif, que le trajet ne dépasse pas 40 minutes.

Pour bénéficier de ce service, il faut être titulaire d'une carte mobilité inclusion avec la mention invalidité.

Chaque bénéficiaire paye son titre de transport en commun, sans aucun coût supplémentaire.



Des parcours découverte du réseau de transport sont également proposés aux personnes âgées de plus de 75 ans ou ayant un handicap. Les accompagnateurs sont des personnes qui suivent en amont un atelier de sensibilisation au handicap.

COMMENT RÉSERVER UN ACCOMPAGNEMENT ?

Soit directement sur le site de Mon Copilote (mon-copilote.com), soit par téléphone au 07.67.01.80.55. Les trajets peuvent être réservés entre 10 jours et 24h à l'avance.

VIA TRAJECTOIRE

AVEC LE NOUVEAU SERVICE « VIATRAJECTOIRE », VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE POUR TROUVER UNE MAISON DE RETRAITE CORRESPONDANT À VOS CRITÈRES.

Ce portail d'orientation permet de faire votre demande en ligne, de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de votre dossier. Ce service gratuit, confidentiel et sécurisé facilite vos recherches et vos démarches.

Le site ViaTrajectoire propose ainsi à toute personne qui cherche une place en maison de retraite :

- un annuaire national des maisons de retraite,

- une aide à la recherche des établissements répondant à vos critères,
- le formulaire unique national de demande d'admission,
- la transmission sécurisée des données médicales

Vous avez besoin d'être accompagné pour compléter votre demande ? Contactez le CLIC Couëron-Sautron au 02.40.38.51.42 ou service.clic@mairie-coueron.fr

En bref...

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RENCONTRES ENTRE SENIORS

La Ville et le service vie sociale-C.C.A.S. de Sautron proposent toute l'année des temps de rencontres et de loisirs destinés aux plus de 60 ans afin de créer du lien et de lutter contre l'isolement.

« Comme prévu dans le plan d'action VADA (Ville Amie Des Aînés), il est essentiel de proposer des sorties conviviales et ouvertes à tous. Elles permettent de se rencontrer car rappelons-le, le lien social se nourrit de ces moments de partage » précise Anna LÉBOUCHER, Adjointe aux solidarités et au CCAS.

- **Sortie Rando'clim le jeudi 27 avril**, à 10h animée par Yves LEDRU, un Sautronnais passionné de nature. Sortie gratuite, départ devant le cheval en métal (Vallée du Cens).

- **Visite du parc du Grand Blottereau et des serres le jeudi 25 mai**, suivi d'un repas au restaurant. Départ en car dans la matinée (10h45) et retour vers 16h. Tarif : 15€, paiement par chèque de préférence à l'ordre du Trésor Public.

- **Temps de rencontre sur l'adaptation du logement pour « bien vieillir chez soi » le vendredi 2 juin** et visite du truck Soliha, une maison mobile reconstituée. Animation de 14h à 17h, à l'Espace de la Vallée.

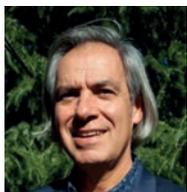
Pour ces trois animations, places limitées, sur inscriptions auprès du service vie sociale-CCAS à **partir du 30 mars**, à contactccas@sautron.fr



Parc du Grand Blottereau
©Jacques Soignon

BIENVENUE À EUX !

PROSPACTIVE, EXPERT DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DES PME



Ingénieur de formation, accrédité expert PROSPACTIVE, **Thierry HAIE** met à disposition ses 30 ans d'expérience (exploitation travaux, direction d'agence, direction commerciale) pour

accompagner les dirigeants de PME qui veulent développer leur activité commerciale.

Contact : 06.21.99.58.94 / thierry.haie@prospactive.com / LinkedIn : thierry-haie

DOMO'TRAVAUX



Rendez votre habitation intelligente autour du confort, de la sécurité et des économies d'énergie ! DomoTravaux équipe et configure vos objets connectés avec une seule box et une seule application. Entreprises et particuliers, la domotique peut répondre

à chacune de vos contraintes. Ingénieur de formation et diplômé en électricité du bâtiment, **Pierre JANSON** réalise des travaux de domotique et aussi d'électricité générale en neuf ou en rénovation.

Contact : 06.25.65.17.94 / contact@domotravaux.com / www.domotravaux.com

CAROLINE CHEVAL SOPHROLOGUE



Caroline CHEVAL Sophrologue 44, spécialisée dans le suivi personnalisé et individuel (adultes et enfants), accompagne les personnes en quête d'un retour à un équilibre harmonieux « corps-

mental-émotions » et aide à trouver les ressources en soi pour se sentir mieux. Sur rendez-vous, du lundi au vendredi 9h-18h, samedi 9h-12h.

Contact : chez Co and Co 80 rue de Bretagne / 06.86.07.78.99 / caroline.cheval@wanadoo.fr / www.sophrologie44.fr / Facebook : Caroline Cheval Sophrologue EI / Instagram : [sophrocaro](https://www.instagram.com/sophrocaro) / LinkedIn : Caroline Cheval

VEG'ATHOME TON BRUNCH À DOMICILE



Marion AUGER, jeune entrepreneuse, vient de créer VEG'ATHOME. Le concept, vous livrer un petit déjeuner de type brunch directement chez vous.

Des brunchs végétariens, savoureux et entièrement fait maison, pour passer un moment gourmand et convivial en famille ou entre amis.

Contact : www.vegathome.fr / Instagram : [veg_athome](https://www.instagram.com/veg_athome)

CONSULTANTE INDÉPENDANTE MÉGAGENCE



Paula TUULAKI vous propose ses services de consultante indépendante en immobilier MegAgence. Dans la continuité de ses 10 ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes à

domicile, elle vous guide dans la réalisation de votre projet de vente ou d'achat de votre bien immobilier.

Contact : paula.tuulaki@megagence.com / 06.56.67.05.92

JEUNE ENTREPRENEUR ? PRENEZ DE L'ÉLAN

CONFORMÉMENT À SON ENGAGEMENT DE PRÉSERVER ET DE RENFORCER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE SOUTENIR DE JEUNES ENTREPRENEURS LOCAUX SOUCIEUX DE DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE. LA DYNAMIQUE DE CRÉATION D'ENTREPRISE EST ÉGALEMENT UN LEVIER ESSENTIEL POUR L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE.

« Si l'aventure de la création ou de la reprise d'entreprises est ouverte à tous, elle est souvent parsemée d'embûches. Aussi, en complément de tous les accompagnements et programmes existants (nationaux, régionaux, ou encore à l'échelle de la métropole), nous avons réfléchi à un nouveau dispositif permettant d'agir, à notre niveau, sur le quotidien d'un jeune entrepreneur. Avec le groupe de pilotage nous avons imaginé le Tremplin Entrepreneur », annonce Jean-Pierre LOIZEAU, 1^{er} adjoint délégué aux finances et à la vie économique.

Qu'est-ce que le Tremplin Entrepreneur ?

Le Tremplin Entrepreneur est un nouveau dispositif municipal qui vise en priorité à soutenir des entreprises sautronnaises en création ou ayant moins de 3 ans d'existence. Il s'agit d'agir concrètement pour faciliter leur quotidien et leur offrir une meilleure visibilité locale.

Il se compose de 3 volets :

- Mise à disposition gratuite d'un bureau en « open space » et des services associés au sein de l'espace de Coworking Co&Co, partenaire du Tremplin
- Soutien d'un trio d'experts, à raison de 2 entretiens sur une période de 12 mois : expert-comptable, avocat, chef d'entreprise
- Communication : valorisation du ou des entrepreneurs soutenus dans le magazine de la ville et outils web, réseaux sociaux

Qui peut candidater ?

Toute entreprise locale, en création ou de moins de 3 ans ayant une activité pouvant s'exercer en « open space » et motivée.

Comment déposer sa candidature ?

Les candidats intéressés doivent faire part de leur motivation et déposer un dossier composé de :

- La présentation du candidat
- La présentation de l'activité / du projet
- Les documents juridiques / création de l'activité (Kbis, statuts, documents financiers et/ou business plan)
- Une lettre ou vidéo de motivation
- Un planning prévisionnel d'occupation du bureau en open space chez Co&Co

Tremplin Entrepreneur

Jeune entreprise ?
Boostez votre activité

Dépôt des candidatures jusqu'au **30 avril**

Bénéficiez d'un espace de **coworking**, des **conseils** d'un **trio d'experts** et d'une **visibilité** locale

sautron.fr @villedesautron

co&co SAUTRON

Dossier à déposer par mail à mairie@sautron.fr, en précisant Tremplin Entrepreneur dans l'objet ou à l'accueil de la mairie, dans une enveloppe fermée avec la mention Tremplin Entrepreneur.

Et ensuite ?

Le Comité de pilotage du Tremplin Entrepreneur, composé d'élus, d'un représentant du RES, de Co&Co, des services municipaux, d'un parrain de l'opération Parrainage emploi assurera le suivi de l'appel à candidatures, l'examen de l'éligibilité des candidats, le jury et le choix des candidats.

Le calendrier ?

Le Tremplin Entrepreneur se déroulera selon le calendrier suivant :

- **Appel à candidatures** : jusqu'au 30 avril 2023
- **Jury** : mi-mai, la date sera fixée ultérieurement en fonction du nombre de candidatures
- **Attribution du Tremplin Entrepreneur** : Jeudi 1^{er} juin 2023
- **Tremplin Entrepreneur** : Septembre 2023 à Août 2024

Contact : 02.51.77.86.86.

LES ENFANTS CHAUSSENT LEURS BASKETS POUR TERRE DE JEUX



DANS LE CADRE DU LABEL TERRE DE JEUX 2024, LA VILLE DE SAUTRON VA ORGANISER PLUSIEURS TEMPS SPORTIFS D'ICI L'ÉTÉ : LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP) EN AVRIL ET LA JOURNÉE OLYMPIQUE EN JUIN.

La SOP est organisée chaque année dans le but d'encourager la pratique sportive chez les jeunes, tout en faisant la promotion des valeurs citoyennes et sportives, présentes dans l'olympisme et le paralympisme.

Très attendue par les trois écoles sautronnaises, elle se déroulera **du 3 au 8 avril**. Plusieurs animations seront proposées sur le thème de l'inclusion. Charles NOAKES, le parrain sautronnais de Terre de Jeux 2024, y participera. Il viendra évoquer sa pratique du parabadminton et échanger avec les

enfants. « Le slogan de Paris 2024 « Ouvrons grand les Jeux » est bien choisi pour changer le regard sur le handicap. Cet état d'esprit d'ouverture au plus grand nombre est vraiment ancré dans le sport » précise-t-il.

LA PLACE DES MINORITÉS DANS LE SPORT (ET LES ÉCOLES)

Tous les enfants de CM2 participeront à la projection du film « La Couleur de la Victoire » qui retrace l'exploit de Jesse OWENS lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936. Proposée dans le cadre du programme Génération 2024, cette projection sera source de réflexion sur les sujets du racisme, de la tolérance et du respect, avec les enfants et leurs professeurs.

« La promotion des valeurs du sport passe forcément par la pratique du sport, et nous tenons à ce que chaque enfant le teste. Toute la semaine, les élèves vont participer à des ateliers découverte organisés avec les associations sautronnaises sollicitées et qui ont répondu présentes pour cet événement : handball, basket, pétanque, tennis, yoga, badminton, torball, 4S, hockey, escrime, squash, judo. La diversité qui répond aux besoins de tous ! » complète Murielle HOLLEVOET, adjointe au Sport.

EN JUIN, LA JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DANS LES ÉCOLES

À l'occasion de la Journée Olympique, la Ville de Sautron organise, mercredi 21 juin, une journée dédiée à la découverte du sport et du challenge. Les enfants des centres de loisirs sautronnais évoqueront la mise en valeur et la place de la femme dans le sport.

Soucieuse de mobiliser largement le tissu associatif local, la Ville travaille avec l'ensemble des clubs pour définir la programmation de cette journée qui sera dédiée au « Sport au féminin ». Le temps fort de cette journée sera la participation de l'équipe de football féminine du « Groupement Loire et Cens » (Sautron et Couëron). Les centres de loisirs travailleront aussi sur les noms des femmes qui ont marqué le sport.

Toute la journée se déroulera en plein-air, au complexe sportif. À noter, seuls les enfants inscrits aux centres de loisirs ce jour-là seront autorisés à participer à la Journée Olympique. Les plus jeunes seront associés à l'animation avec des activités adaptées à leur âge.

ET LA MÉDIATHÈQUE VA S'APPELER...



Attachée à l'idée que la médiathèque devienne un lieu de vie, de culture, de loisirs incontournable, la municipalité avait choisi d'associer les habitants au choix de son nom. Un questionnaire a été lancé durant tout le mois de janvier et 411 réponses ont été données. Une belle preuve de l'implication des Sautronnais dans leur cadre de vie.

« Depuis le début du projet, nous avons voulu faire avec les Sautronnais : consultation multiples, points d'étape réguliers... Aujourd'hui, nous sommes enchantés de vous dévoiler le nom qui a été choisi : cette médiathèque s'appellera donc « la Parenthèse ». Signe que lorsque vous serez dans ce lieu, vous serez comme hors du temps » déclare Anthony BERAUD, adjoint à la Culture.

Le rendez-vous est donné à l'automne pour son inauguration officielle.

AIDEZ LA MÉDIATHÈQUE À S'ÉTOFFER

Vous avez fait le tri dans vos jeux et vous avez des jeux de société dont vous ne vous servez plus, qui sont incomplets ou que vous souhaitez donner ? La médiathèque lance, pour préparer son ouverture future, un appel aux dons de jeux de société. S'ils conviennent, ils auront une 2^{ème} vie pour :

- une réutilisation en l'état dans le cadre de la ludothèque,
- une utilisation de certaines pièces manquantes pour un jeu identique ou différent,
- une contribution à la constitution d'un stock de pièces en cas de perte.

La ludothèque se réserve le droit de refuser des jeux. Les jeux qui ne seront pas utilisés seront proposés à des structures qui les recycleront. Dépôt au Musée, aux horaires d'ouverture.

TOUS EN RYTHME POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Depuis plus de 40 ans, la fête de la musique annonce le début de l'été. L'occasion pour la Ville de transformer la Halle de la Linière en un lieu de découverte musicale et d'ouvrir sa scène aux musiciens amateurs et aux associations pour proposer aux Sautronnais un moment de fête.

Cette année, la Ville souhaite laisser toute la place aux musiciens amateurs.

Vous, ou votre groupe, aimeriez vous produire sur scène ? Vous voulez partager votre goût des notes de musique et de la bonne humeur ? Vous aimez chanter, et que

le public vous accompagne en toute convivialité ?

Faites-vous connaître au plus vite auprès du service culturel et n'hésitez pas à transmettre le nom du groupe, le style, un lien avec un extrait de votre répertoire vers un site internet ou les réseaux sociaux. Plus d'informations au 02.51.77.88.48 ou sur sautron.fr

Vendredi 23 juin. Halle de la Linière. Gratuit, entrée libre et gratuite. Le programme sera diffusé sur les réseaux sociaux et sur sautron.fr.

En bref...

EXPOSITION AU PARC DE LA LINIÈRE

Une nouvelle fois, le parc de la Linière va accueillir au mois de mai et durant tout l'été une exposition photos du club « Sautron images » sur le thème « haut en couleurs ». L'occasion pour les Sautronnais de voyager sans bouger.

26 mai au 31 août. Parc de la Linière. Accès libre et gratuit.

CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Pour participer au concours « jardins et balcons fleuris 2023 » organisé par le Comité des Fêtes, en partenariat avec la Ville, pensez à vous inscrire **avant le 31 mai**. Contact : claudecossin@orange.fr

SAUTRON FÊTE L'EUROPE

La Grèce est à l'honneur cette année à l'occasion de la Fête de l'Europe. La Ville propose, avec le Comité des Fêtes, un repas festif grec sous la Halle de la Linière. Le programme complet sera diffusé sur les réseaux sociaux et sur sautron.fr.

Vendredi 12 mai, Halle de la Linière.

SAUTRON-ASTRONOMIE FÊTE LE SOLEIL

Sautron-Astronomie, avec la participation d'autres clubs de Loire-Atlantique, organise « Le Soleil en fête », une animation au cours de laquelle vous pourrez découvrir l'activité du Soleil dans des lunettes astronomiques et télescopes sécurisés. Au programme : ateliers pour les enfants (le Soleil en radio et les couleurs du Soleil), expositions « le Soleil comment ça marche ? » et « météorites ou pierres du ciel ? ».

Dimanche 18 juin, de 10h à 18h, au parc de La Linière. Entrée gratuite.

Contact : www.sautronastronomie.fr



©Sautron-Astronomie

UNE PORTRAITISTE AUX DOIGTS EN OR

UNE MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE DES ARTS-SCIENCES-LETTRES POUR SON PARCOURS DE PEINTRE-PORTRAITISTE. LORSQU'ELLE A REÇU CETTE DISTINCTION, À PARIS LORS D'UNE CÉRÉMONIE OFFICIELLE, MARYSE GENTRIC-PERCELAY N'A PAS RÉALISÉ CE QUI LUI ARRIVAIT.

C'est presque surprise qu'elle nous reçoit chez elle pour nous parler de sa passion : le dessin du portrait. Cette Sautronnaise serait bien restée dans l'ombre mais son talent de portraitiste a parlé pour elle. Sa première récompense date de 2018, à Mesquer lors du Salon du Mérite Artistique Européen pour la France (médaille d'or catégorie dessin-pastel), et suivie en 2020 du prix du public de Sautron expose ses artistes.

« Je suis autodidacte en dessin, et ce n'est qu'à ma retraite que je me suis lancée réellement dans cette discipline. Mon inspiration principale, héritage de ma passion



de géographe, vient des visages de tous les horizons, de toutes les latitudes et de tous les continents ». Depuis fin 2015, elle a croqué plus de 600 portraits, au crayon graphite sur du papier à dessin, essentiellement en noir et blanc. « Pourquoi le noir et blanc ? Précisément, en variations de gris. Sa sobriété de ton et son infinité de nuances subliment les jeux d'ombre et de lumière. Il me semble que cela traduit l'essence même des visages ! », poursuit-elle. Lorsqu'on l'interroge, on devine très

rapidement son profond besoin de se nourrir de beau et de partager cette vision du monde. « Les visages sont les plus beaux paysages ! » nous lance-t-elle tout sourire.

Sur l'impulsion de ses amis, elle est donc passée « d'enseignante en histoire et géographie heureuse et comblée », à « médaillée d'or Arts-Sciences-Lettres ». Un talent sautronnaise de plus à suivre !

Facebook : @m.perceland, Instagram : #capcaval7 et #maryseperceland

UNE PLUIE DE MÉDAILLES

TROIS SAUTRONNAIS ONT REÇU, DÉBUT JANVIER, UNE MÉDAILLE LORS D'UNE CÉRÉMONIE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MÉDAILLÉS JEUNESSE ET SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF.

Michel RAYMOND, pour Sautron-Astronomie, médaillé d'or, Fernand IMBERT pour le Tennis Club de Sautron, médaillé d'or, et Henri BARRETEAU pour Solidaires à Sautron, médaillé d'argent, sont devenus les heureux récipiendaires. Ces distinctions pour « services rendus à la cause de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif » récompensent leur bénévolat associatif qui remonte pour les trois à plusieurs décennies et qui se poursuit encore pour certains. Une manière de valoriser le bénévolat et toutes les actions menées en faveur de la jeunesse.

Comme le dit si bien le Comité Départemental des Médaillés de Loire-Atlantique « recevoir une médaille du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie



Michel RAYMOND (2^{ème} en partant de la gauche) et Fernand IMBERT (6^{ème} en partant de la gauche) lors de la remise de médailles début janvier 2023

Associative est, pour un bénévole, un témoignage de la reconnaissance de la Nation. Les mérites qui lui ont valu

cet honneur sont un signe fort de son engagement sportif ou associatif ».

DES BOUCHONS ET BEAUCOUP D'AMOUR

LES BOUCHONS D'AMOUR, C'EST BIEN PLUS QU'UN SIMPLE TRI ! LES BÉNÉVOLES Y METTENT TOUT LEUR CŒUR ET UNE FAROUCHE ENVIE D'APPORTER UNE AIDE AUX PERSONNES ATTEINTES DE HANDICAP.

Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois, ils sont quinze à se donner rendez-vous à la salle municipale. L'ambiance est calme, ils sont concentrés sur les petits tas formés par les bouchons récupérés sur les différents points de collecte de la commune : Super U, le CCAS et les quatre écoles sautronnaises. Ils ont en tête un seul but : rassembler les bouchons en plastique pour les faire recycler et offrir, avec l'argent récolté, des fauteuils roulants et du matériel de sport aux jeunes de l'association Handisport des Paralysés de France.

2 000 kg de bouchons ont été récoltés à Sautron en 2022, mais il existe quelques exceptions car tous ne sont pas acceptés. « *Seuls les bouchons en plastique issus de produits alimentaires sont acceptés, à savoir les bouchons de bouteilles d'eau, de jus de fruits, de sodas, de lait, de compotes. Les autres bouchons (lessives, produits de beauté) ne sont pas acceptés et partiront dans les sacs jaunes* »

précise Annick BURGAUD. D'ailleurs, un nouveau projet se dessine cette année pour les bénévoles : aller à la rencontre des enfants des écoles et les sensibiliser à cette démarche de tri. Et ainsi faire du lien avec les actions de sensibilisation menées dans le cadre du S2D 2030.

Cela vous tente de rejoindre l'aventure ? Contactez-les ou passez les voir en salle municipale lors d'une permanence, ils recherchent des bénévoles.

Contact : 02.40.94.87.98.



SALON DE L'HABITAT 2^{ÈME} ÉDITION

APRÈS UNE 1^{ÈRE} ÉDITION COURONNÉE DE SUCCÈS, LE RÉSEAU DES ENTREPRISES SAUTRONNAISES (RES) ET SA COMMISSION HABITAT POURSUIVENT LEUR LANCÉE ET PROPOSENT LEUR 2^{ÈME} ÉDITION DU SALON DE L'HABITAT.

Organisé sous la Halle de la Linière, il sera l'occasion de concrétiser vos projets autour de l'habitat, de vous informer sur les aides et solutions, les produits et services proposés par les acteurs locaux. Immobilier, architecture, artisanat, entretien, vous retrouvez en un lieu unique un large choix d'acteurs : matériaux, équipements, architecture et construction, en passant par l'immobilier et le financement, mais aussi tous les corps de métier et artisans qui opèrent au long cours sur vos logements.

Cette année, l'équipe d'organisation bénévole voit plus loin en organisant le salon sous la Halle afin d'accueillir plus de

stands que lors de l'édition 2022. Avec cet événement, le RES poursuit son action d'animation et de promotion des entreprises locales. Si le Salon accueille en priorité les entreprises et professionnels basés à Sautron, des acteurs des environs exposeront également pour participer au rayonnement plus large de cet événement.

Le Comité des Fêtes se joint à cette journée pour animer un point restauration et d'autres réjouissances gustatives seront proposées par des commerces locaux.

Samedi 3 juin, de 10h à 19h, Halle de la Linière. Entrée libre et gratuite. Informations sur sh.sautron@gmail.com



• Modalités d'inscription des exposants : sur la page HelloAsso « Salon de l'habitat 2023 - RES - Réseau des entreprises sautronnaises », **avant le dimanche 30 avril.**

AVEC VOUS POUR SAUTRON

COMPÉTENCE PISCINE : ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ

À ce jour, la Métropole n'a pas la compétence piscine. Lors du Conseil métropolitain du 10 février dernier, les élus ont dû se prononcer sur une déclaration d'intérêt métropolitain pour la construction et l'exploitation d'une piscine intercommunale sur le pôle sud ouest au bénéfice des villes de Bouaye, Brains, Le Pellerin, Saint-Aignan de Grand Lieu, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne et Saint-Léger-les-Vignes.

Notre Maire, avec le groupe des maires Union des Territoires Métropolitains, a voté contre cette délibération. Non pas pour priver ces petites villes d'un équipement dont elles ont besoin, c'est incontestable, et personne ne remet en question l'opportunité de cet équipement pour ce pôle, mais par souci d'équité par rapport aux autres communes.

Si le taux de piscines au nord de l'agglomération semble plus élevé, il ne répond pas au besoin. Des communes comme la nôtre ne peuvent pas s'offrir ce type d'équipement et pour autant nous sommes soumis comme toutes les autres à l'obligation d'éducation à la natation. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale,

inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Lorsque la Ville d'Orvault a dû récupérer les créneaux qu'elle nous réservait pour pouvoir accueillir ses propres élèves, cela a entraîné une interruption des cours de natation de trois ans. Depuis, la Ville de Sautron a conventionné avec la CCEG (Communauté de Communes Erdre et Gesvres) pour pouvoir répondre à l'obligation qui lui est faite de mise en œuvre de la natation scolaire, mais sans aucune garantie sur la pérennité de cette convention. Compte tenu de l'évolution démographique, à échéance de cette convention, la Ville de Sautron dépendra encore du bon vouloir de la CCEG pour disposer ou non de créneaux à la piscine de Grandchamp-des-Fontaines. Cela représente un coût de plus de 40 000€ chaque année, avec le transport des enfants, et sans aucune aide de la métropole. La métropole, au travers d'un fonds de concours, aide seulement les villes qui disposent d'un équipement.

Pour Sautron, c'est donc double peine : payer seule les coûts relatifs à l'éducation à la

natation pour ses écoliers et contribuer au financement du futur équipement du pôle sud ouest par l'intermédiaire de Nantes Métropole.

La solidarité entre nos communes ne doit pas conduire à les opposer les unes aux autres, **la solidarité doit rimer avec équité**. Les maires du groupe UTM ont demandé une étude globale à l'échelle de la métropole pour évaluer l'opportunité d'une compétence piscine métropolitaine afin d'assurer l'égal accès de tous à la natation, à l'instar de la métropole de Lille.

La majorité métropolitaine a bien prévu de se poser la question dont elle reconnaît la pertinence, mais au cours du prochain mandat...

« Avec vous, pour Sautron »

Courriel :

avecvouspoursautron@gmail.com

Liste majoritaire conduite
par Marie-Cécile GESSANT

ENSEMBLE ET AUTREMENT À SAUTRON

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nos concitoyens sont fortement mobilisés contre le projet injuste de réforme des retraites. Nous soutenons et participons activement aux manifestations d'opposition à cette réforme et ce pour une simple raison : le fait de porter l'âge légal à 64 ans n'a, par définition, aucun impact sur les plus diplômés et les cadres supérieurs qui auront commencé à travailler après 23 ou 24 ans et devront cotiser 43 annuités.

Ce projet de réforme impactera donc principalement les employés et ouvriers qui ont commencé à travailler avant 20 ans.

Pour faire face au défi majeur du vieillissement de la population, il est certes inévitable que tout le monde soit mis à contribution mais il faut le faire de façon juste.

Il faut donc que l'effort demandé représente

une plus forte proportion du revenu et du patrimoine pour les plus riches que pour les plus pauvres.

A titre d'exemple, un taux de CSG de 2% sur les 500 plus grandes fortunes du pays rapporterait à lui seul 20 milliards d'Euros par an ...

A Sautron, nous entendons parfois des remarques négatives sur les petits collectifs qui continuent à sortir de terre le long de la Rue de Bretagne. Nous tenons à rappeler ici notre soutien à ces constructions puisqu'elles abritent 30 à 35% de logements sociaux. La réduction de l'artificialisation des terres est aujourd'hui un enjeu environnemental majeur pour préserver les terres agricoles, la biodiversité et les capacités de captation du carbone.

Quand une baisse de la population scolaire se profile, il est aussi nécessaire de favoriser

l'arrivée de jeunes ménages sur la commune qui n'ont pas la possibilité d'y accéder par la propriété.

Vous trouverez dans ce magazine la première page de l'Eco-Sautronnais auquel nous avons participé.

Nous nous réjouissons du projet de nouvelle déchetterie prévue par la Métropole en 2025 à Brimberne à Couëron : plus proche, plus accessible, plus vaste et adaptée aux nouvelles filières de revalorisation, elle facilitera notamment le traitement de nos déchets verts.

« Ensemble et autrement à Sautron »

Courriel :

ensemble-et-autrement@sautron.fr

Tél. : 06 75 55 59 38

Fabrice EVEN

Marie-France LAUNAY

François ROCHE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SONGUE-NDOUMBE Doria
BARUFFI Jean
PICHON Thomas
CHRISTOPHE Côme
BONVAL Mathis

MARIAGES

ALBERT Thierry et GOUDRIAN Monique
HERVÉ Maxime et LYANNAZ Clémence
LAURENCE Loïc et JERDINIER Béatrice

DÉCÈS

FOUCAUD Jean
LEBERT-VINGDIOLET Philippe
THEBAUD Alain
BERTHIER née BOLÂTRE Monique
BLANDIN née MIQUEAU Nelly
LE SCRILL Yves
SAVARY Ghislain
VIVIER Catherine
PRAUD Didier
GRANIER Édouard
DROUET Maurice
GALLERAND Jean
NION Maurice
BERNOU née CREFF Yvonne
DRÉNO André
CLAQUIN Christian
COLAS Laurent
LE NAY née AUPAIS Christiane
RUPERT née BRETIN Jacqueline
MOREAU née POISSON Marcelle
LUCAS née MARSEUL Simone
JOGUET née BRETAGNE Geneviève
RENAUD Henri

LA MAIRIE

Les services municipaux seront **fermés le vendredi 19 mai**, à l'exception de l'accueil principal de la Mairie qui sera ouvert au public de 8h30 à 12h30 et du service de restauration municipale qui assurera le portage des repas. L'accueil de la mairie sera **fermé le samedi 20 mai**.

- › **Mairie de Sautron** 14 rue de la Vallée
BP 60045 44880 Sautron
Tél. 02 51 77 86 86
mairie@sautron.fr - www.sautron.fr
www.facebook.com/villedesautron
Ouvert au public : lundi 13h30-17h30,
mardi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30,
samedi 9h-12h
- › **Service Famille et Vie Sociale**
Service Vie Associative
Culture et Événementiel
Fermeture au public le lundi après-midi (accueil téléphonique maintenu le lundi après-midi)
Tél. 02 51 77 88 48
- › **Service Famille**
Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46
- › **Service Vie Sociale**
Tél. 02 51 77 86 96 (service ouvert au public tous les matins ainsi que le jeudi après-midi)
- › **Service Vie Associative, Culture et Événementiel**
Tél. 02 51 77 88 48
- › **Service Urbanisme et Patrimoine**
Tél. 02 51 77 86 94
Fermeture au public le mercredi (accueil téléphonique maintenu)
- › **Service Communication** Tél. 02 51 77 88 42
- › **RPE (Relais Petite Enfance)**
Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54
- › **Bibliothèque municipale**
Depuis septembre 2022, la bibliothèque est transférée au Musée (face à la Mairie) le temps des travaux pour la transformer en médiathèque.
Ouvert au public : vendredi 16h30-18h30,
samedi 10h-12h
- › **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
(voirie, collecte déchets...)
Tél. 02 51 83 65 00
48 boulevard Einstein - 44300 Nantes
Collecte des déchets mardi ou vendredi selon le lieu de votre habitation.
Certaines dates seront décalées en raison des jours fériés :
 - la collecte du mardi 11 avril est reportée au mercredi 12 avril 2023
 - la collecte du vendredi 14 avril reportée au samedi 15 avril 2023
 - la collecte du mardi 2 mai est reportée au mercredi 3 mai 2023
 - la collecte du vendredi 5 mai est reportée au samedi 6 mai 2023
 - la collecte du mardi 9 mai est reportée au mercredi 10 mai 2023
 - la collecte du vendredi 12 mai est reportée au samedi 13 mai 2023
 - la collecte du vendredi 19 mai est reportée au samedi 20 mai 2023
 - la collecte du mardi 30 mai est reportée au mercredi 1^{er} juin 2023
 - la collecte du vendredi 2 juin reportée au samedi 3 juin 2023

- › **Déchetterie du Croisy** Tél. 02 40 63 06 76
- › **EIE - Espace Info Énergie**

La mission première des Espace Info Energie est de proposer aux particuliers conseils et solutions concrètes sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables.
Sur rendez-vous au 02.40.08.03.30. ou sur www.info-energie-paysdelaloire.fr/ prendre-rdv-en-ligne

Permanences

- › **Député de la circonscription de Nantes-Orvault-Sautron (1^{ère} circonscription de Loire-Atlantique)**
Mounir BELHAMITI
mounir.belhamiti@assemblee-nationale.fr
- › **Conseillers départementaux :**
Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
02.40.99.78.32

NUMÉROS D'URGENCES

- › **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence) ou 02 40 63 46 10
- › **Pompiers** 18
- › **Centre hospitalier CHRU - Hôtel Dieu**
Nantes - Tél. 02 40 08 33 33
- › **Urgences CHRU - Nantes**
Tél. 02 40 08 38 95
- › **Centre anti-poison CHU d'Angers**
Tél. 02 41 48 21 21

SERVICES DE GARDE MÉDECINS

- › **SAMU :** 15, Urgences médicales (ou 112 appel d'urgence à partir d'un portable)
- › **Maison médicale de garde :** 15
- › **SOS Médecin Nantes :** 02 40 50 30 30
- › **Pharmacie de garde :** 32 37 (0,34 €/min)
- › **Cabinet médical résidence de « l'Aubier »**
Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61 ou 02 40 02 67 03
- › **Groupe médical de la Vallée**
Tél. 02 40 16 99 16 ou
Tél. 02 40 08 33 33

COORDONNÉES UTILES

- › **Allô Service public** Tél. 39 39 (0,15 € TTC la minute)
- › **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61
- › **Enedis Dépannage (ex-ERDF)**
Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)
- › **Engie - Urgence Sécurité (ex-GDF Suez)**
Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)
- › **Service de l'Eau Véolia** Tél. 09 69 323 529
- › **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80
- › **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
Tél. 02 40 40 52 52
- › **Poste de Sautron** Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31
- › **Météo France**
(2,99 € / appel + prix d'un appel local)
Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50
- › **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr
- › **Aéroport Nantes Atlantique**
Tél. 0 892 568 800 (0,34 € TTC la minute)
- › **Gare SNCF** Tél. 36 35 (0,40 € TTC la minute)
- › **Gare routière / Aléop** Tél. 09 69 394 044
- › **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
Tél. 02 40 69 22 22
- › **Allonantes** Tél. 0800 344 000 (gratuit depuis un fixe)



TrE mplin Entrepreneur



Jeune
entreprise ?
**Boostez votre
activité**

Bénéficiez d'un espace
de **coworking**, des
conseils d'un trio **d'experts**
et d'une **visibilité** locale

Dépôt des
candidatures
jusqu'au
30 avril

sautron.fr @villedesautron

